

Réunion du lundi 2 février 2015

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire de MALIGNY.

Présents : Olivier SAVARY. Denis LOROT. Luc NOLET. Bruno DI BLAS. Maurice BARBE. Xavier RATTE. Thierry CORBERON. Philippe SODOYER. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Lénia HOUEL.

Secrétaire de séance : Thierry CORBERON.

Absent excusé : Xavier DUCHET.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente séance sur lequel une précision est apportée.

En effet, Danièle BROUIN demande qu'il soit précisé qu'elle a demandé que des haies soient plantées au long des chemins de vigne. Gérard ARNOUITS précise que le règlement établi suite au remembrement n'autorise pas ces aménagements.

Il est passé à l'ordre du jour.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Les entreprises ont été réunies afin de remettre les actes d'engagement et de faire le planning des travaux qui devraient s'achever en juin 2016.

Les réunions de chantier auront lieu le jeudi matin.

Voir pour créer un accès afin d'assurer le passage d'un véhicule incendie pendant le chantier.

Voir pour mettre un portillon vers le garage des pompiers et protéger cet accès par les pots en plastique de couleur.

Les élus sont informés que l'entreprise Chevillard a soumissionné pour 3 lots et qu'un seul lui a été attribué. Cette entreprise a envoyé par lettre recommandée un courrier demandant l'analyse de chaque lot ce qui lui a été fourni.

SUBVENTIONS

Un courrier sera adressé aux associations pour avoir leur bilan et les activités faites sur la commune. Sans présentation de ces documents la subvention ne sera pas versée.

Xavier RATTE propose que soit augmentées les subventions des associations qui sont actives.

Gérard ARNOUITS rappelle que les subventions ne sont pas forcément liées aux activités en retour sur la commune mais aussi aux bénéficiaires pour la population.

QUESTIONS DIVERSES

Rallye automobile – l'association ne demande aucune participation à la commune. Gérard ARNOUITS propose que des bouteilles soient achetées aux viticulteurs pour les offrir aux participants. Les élus sont favorables à cette proposition. Toutefois, certains élus regrettent la non implication des viticulteurs dans la vie du village. L'achat se fera en fonction du nombre de concurrents.

Toitures – l'entreprise DROMBRY a chiffré le démaillage des toitures de tous les bâtiments communaux. Une décision sera prise lors de l'établissement du budget primitif.

Porte du garage des sapeurs-pompiers – il a été demandé un devis à l'entreprise GUILLEMOT. Un autre devis est en attente.

Concert – Jean-Claude BORELLY se produira le dimanche 5 juillet 2015 à 16h. La commune aura à charge la publicité et la vente des billets, au prix unique de 25€. Il sera demandé, sa participation, à l'office du tourisme de Chablis. Faire de la publicité sur les radios, dans les journaux, etc. Il est proposé que le club de tennis gère la billetterie.

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

Commission de la voirie, le 2 janvier. Un balisage provisoire a été installé dans la rue de Picardie qui ne laisse pas les utilisateurs indifférents.

Syndicat du bassin du Serein, le 20 novembre 2014. Il est à remarquer que la cotisation passe à 4.91€ par habitant, soit une augmentation de 100 %! Thierry CORBERON est dépité du fonctionnement de ce syndicat.

Bief – Olivier SAVARY demande quelles actions peuvent être engagées pour l'entretien de cet ouvrage qui dégrade les propriétés riveraines.

INFORMATIONS DIVERSES

Verger - une démonstration de taille des fruitiers par M.DELBOS est prévue le samedi 21 février à 9h 30mn.

Commission communale des impôts – les valeurs locatives de tous les bâtiments professionnels ont été reclassées en plusieurs catégories, la dernière révision datant de 1970. La mise en place est prévue pour 2016, il sera demandé aux communes de modifier les taux des 4 taxes afin de ne pas pénaliser les contribuables.

QUESTIONS DES ELUS

Balayage – Danièle BROUIN demande pourquoi la balayeuse n'est pas passée depuis le début de l'année. La mairie de Chablis demande 130 € de l'heure pour cette prestation au lieu de 90 €. Il a été demandé à l'entreprise Mansanti si elle maintenait le prix qu'elle avait proposé en juillet.

Végétation - François TURCIN signale que le lierre du mur du château face à la boulangerie obstrue le trottoir. Sur les trottoirs de la rue Auxerroise la végétation de toutes les propriétés débordent sur ces derniers.

Elections départementales – Gérard ARNOUITS informe les élus qu'il ne présentera pas sa candidature à cette élection.

Séance levée à 23h 20mn.

Gérard ARNOUITS		Lénia HOUEL	
Maurice BARBE		Bruno DI BLAS	
Luc NOLET		François TURCIN	
Olivier SAVARY		Damien GAUTHIER	
Philippe SODOYER		Danièle BROUIN	
Xavier RATTE		Denis LOROT	
Thierry CORBERON		Florence CHAMON	